

parce que la conquête, en renversant l'administration coloniale française leur a enlevé du coup leurs fonctions, leur gagne-pain. Et, fait curieux, ceux de ces émigrés qui, de retour dans la mère-patrie n'y trouvent ni service, ni emploi, ni pension, reviennent en Canada se mettre aux gages des gouverneurs anglais.<sup>1</sup>

Ce premier caractère de nos gentilshommes colonisateurs est accompagné d'un second tout aussi général et persistant : ils sont pauvres. Cette pauvreté même explique, dans une mesure, et aggrave leur tendance vers les emplois publics.

De Chastes fut toujours pauvre au point que son parent, le cardinal de Joyeuse, dut pourvoir aux frais de ses funérailles.<sup>2</sup> Ni de Monts ni Poutrincourt ne disposaient des ressources les plus indispensables pour mener à bonne fin la colonisation de l'Acadie.<sup>3</sup> Poutrincourt, notamment, qui s'y acharna pendant de longues années, eut bientôt engouffré sa fortune ; risquée, et s'épuisa en de vains efforts pour se procurer à diverses sources les avances nécessaires. D'Aulnay, qui vint ensuite, n'était pas mieux pourvu, et ses établissements finirent par être saisis et brûlés par le Borgne, son principal créancier. La Dauversière, également pauvre, vit à un moment ses biens saisis par le trésorier de l'Épargne, à qui il ne pouvait rendre compte de sa gestion des finances de la Flèche.<sup>4</sup>

Sous Richelieu et Louis XIV, les gentilshommes de la Nouvelle-France, pris en masse, étaient absolument désœuvrés. Hertel, l'un des plus illustres par sa bravoure, était trop pauvre, même pour payer ses lettres de noblesse. L'intendant Duchesneau constate la pénurie des seigneurs du temps (1684). L'intendant de Meulles demande au ministre de ne plus permettre "à des gens aussi pauvres que la noblesse du Canada de figurer en tête des représentants de sa Majesté". Le gouverneur Denonville expose de son côté "l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles, toutes nobles, ou vivant comme telles".<sup>5</sup>

Un troisième caractère de la gentilhommerie, plus général encore, c'est son absence de formation pratique. Roberval, de Monts, Poutrincourt, ne paraissent avoir eu que bien peu de rapports avec les populations agricoles, industrielles et commerçantes de la France. L'abstention des paysans et des ouvriers urbains, leur refus de se joindre à ces premières expéditions, nous montrent bien le peu de confiance qu'ils mettaient dans les chefs, le peu de prise que ceux-ci avaient sur ces deux classes. Et

<sup>1</sup> Daniel, *La Famille de Léry*, pp. 144-70.

<sup>2</sup> Faillon, *Colonie française*, t. I, pp. 75, 83 et note.

<sup>3</sup> Rameau, t. I, pp. 17, 41. — Biard, *Relation*, 1611, p. 27.

<sup>4</sup> Rameau, *Colonie féodale*, t. I, p. 121. — Dollier de Casson, *Histoire du Montréal* p. 71. — Faillon, *Vie de M<sup>re</sup> Mance*, t. I, pp. 170-1.

<sup>5</sup> *Documents de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 119, 301. — Sulte, *Canadiens français*, t. V, pp. 100, 105, 106. — Charlevoix, *Journal*, t. III, p. 172. — *Mémoire de Hoc* quart, cité plus haut, p. 3.